



## **EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)**

**Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 14 423 pétitionnaires.**

**Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec**

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**CONSIDÉRANT QUE**, le 9 octobre 2025, le gouvernement a dévoilé le projet de loi n° 1, un projet de loi constitutionnelle, sans mandat électoral et sans consultation citoyenne préalable;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les partis d'opposition ont rejeté ce projet de loi dès son dépôt à l'Assemblée nationale, geste rare et révélateur de son absence de légitimité;

**CONSIDÉRANT QUE** le Barreau du Québec a dénoncé publiquement l'érosion des contre-pouvoirs et les risques sérieux pour l'État de droit que comporte, entre autres, ce projet de loi;

**CONSIDÉRANT QUE** l'architecture générale de ce projet de loi impose une hiérarchisation des droits et fragilise des protections existantes, notamment en matière de droits reproductifs;

**CONSIDÉRANT QUE** tout projet constitutionnel doit faire l'objet d'une véritable consultation des Premières Nations et Inuit et ne saurait en aucun cas porter atteinte aux droits ancestraux et issus de traités;

**CONSIDÉRANT QUE** l'écriture et l'adoption d'une constitution reflètent les intérêts de ceux et celles qui l'écrivent, ces processus ne peuvent être partisans et imposés par la majorité parlementaire, mais doivent relever d'un vrai processus consultatif, constituant, ouvert, transpartisan et démocratique.

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec de retirer immédiatement le projet de loi n° 1.

**Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.**

---

**Guillaume Cliche-Rivard  
Député de Saint-Henri-Sainte-Anne**

**13 mars 2026**

---

**Date de signature de l'extrait**